



Extrait du Union des Syndicats CGT du Groupe AREVA

<http://www.cgt-areva.org/spip.php?article16>

Journée d'action du 18 octobre

A Mâcon la CGT appelle à la grève

- Les syndicats du groupe - Areva T&D -

**Union des syndicats CGT
du Groupe Areva**

Date de mise en ligne : mercredi 17 octobre 2007

Description :

Pourquoi les entreprises du privé sont concernées



Copyright © Union des Syndicats CGT du Groupe AREVA - Tous droits réservés

LE 18 OCTOBRE ENSEMBLE POUR NOS REVENDICATIONS !

Nous voici pratiquement au terme de 6 mois à marquer d'une pierre noire dans l'histoire sociale de notre pays.

Pas un jour qui ne se soit passé sans l'annonce d'une nouvelle attaque contre l'un de nos acquis sociaux et en parallèle sans un nouveau cadeau pour le patronat.

- Le trop fameux « bouclier fiscal », 15 milliards d'euros d'exonérations destiné à quelques milliers de familles qui n'ont pas besoin de travailler plus pour gagner plus puisqu'elles s'enrichissent toute la journée, tous les jours de la semaine, même en dormant et dont le credo est : Faire travailler encore plus pour gagner encore plus !
- La mise en place du « service minimum » dans les transports, qui quoi qu'on en dise est une 1ère étape dans la remise en cause du droit de grève. D'ailleurs depuis le vote de cette loi nous constatons dans la métallurgie de nombreuses entraves à l'exercice du droit de grève...
- La défiscalisation des heures supplémentaires, etc.

Mais le patronat en veut toujours plus, en exige encore davantage.

Alors le gouvernement s'apprête une nouvelle fois à lui donner satisfaction :

- « Assouplissement » des 35h... Tout le monde peut imaginer de quoi il va s'agir.
- Poursuite de l'allègement des cotisations patronales avec les répercussions sur les régimes sociaux que l'on connaît.
- Privilégier les accords de branches et d'entreprises au détriment des accords nationaux, pour permettre la mise en place dans les entreprises d'accords plus défavorables aux salariés.
- La mise en place d'un nouveau contrat de travail pour l'ensemble des salariés, ceux qui entreraient dans la vie active mais aussi ceux ayant déjà un CDI. Le but de ce nouveau contrat : « Ouvrir la possibilité d'une séparation à l'amiable dans les entreprises », dont les conditions pourraient être fixées à l'avance. La Présidente du Medef comme le Président de la République justifient une telle déréglementation par une comparaison avec le divorce à l'amiable au sein d'un couple ! Comme si les rapports entre un salarié et un employeur n'étaient pas des rapports de subordination ! Comme si le salarié individuellement avait un quelconque pouvoir face à son patron !

En langage plus compréhensible par chacun : Comment pouvoir virer plus facilement et surtout moins cher, sans indemnités !

Dans sa volonté de destruction des avancées sociales conquises tout au long de près de 200 ans de luttes, le gouvernement et le patronat veulent lancer de nouvelles attaques contre 2 des principaux piliers du contrat social de notre pays mis en place à la libération par le ministre du travail de l'époque et ancien secrétaire général de la métallurgie CGT, Ambroise Croizat :

La retraite par la remise en cause de l'âge de départ, la durée de cotisation et le montant des pensions (et pas uniquement pour les salariés dépendant des régimes spéciaux), la sécurité sociale par la mise en place d'une

franchise médicale qui ne concernera que les malades et qui remettra encore davantage en cause le principe de solidarité nationale au profit des assurances privées.

Pour arriver à leurs fins sur ces 2 sujets le gouvernement et le Medef ont une stratégie claire :

Ils veulent aller vite. Cette rapidité n'a comme seul objectif qu'éviter un véritable débat et qu'à la lumière de la vérité les français ne se rendent compte trop tôt de ce qu'il les attend.

Nous avons tous en tête le mouvement contre le CPE. Initialement les salariés étaient très majoritairement favorables à ce nouveau contrat de travail, une fois le contenu du projet expliqué et le débat lancé ce n'a plus été la même histoire.

Ils veulent « jouer » de l'opposition des individus entre eux, des catégories entre elles, du privé contre le public. Ils vont essayer de faire croire aux salariés du privé que le 18 octobre est une journée d'action exclusivement du public pour défendre ce qu'ils nomment « leurs privilèges ».

Il n'en est rien !

Nous ne devons pas tomber dans le piège de la division qui depuis maintenant 15 ans nous empêche d'avoir une riposte d'ensemble de tout le monde du travail !

Si les syndicats CGT de la métallurgie de Saône et Loire ont décidé d'appeler à l'action le 18 octobre prochain ce n'est pas par solidarité avec les cheminots, les gaziers ou les électriciens. Ils sont assez « grands » pour défendre leurs acquis spécifiques eux-mêmes.

Comme nous-mêmes sommes responsables de la défense des acquis spécifiques à la métallurgie.

Nous avons des points de convergences comme par exemple la franchise médicale, qui preuve du contraire sera à payer par le cheminot ou le métallurgiste lorsque lui ou un membre de sa famille seront malades.

Mais nous avons aussi nos revendications propres et spécifiques à la profession.

Nous réaffirmons le droit à la retraite pour tous à 60 ans à taux plein !

Nous réaffirmons la possibilité de partir à 55 ans pour les salariés ayant travaillé dans des conditions pénibles et difficiles !

Nous réaffirmons la possibilité de partir à 50 ans pour les salariés ayant été exposés à des produits et substances toxiques, tels que l'amiante les éthers de glycol, etc.

Nous ne devons également pas perdre de vue qu'en 2008 des négociations nationales vont démarrer sur nos retraites complémentaires ARCCO et AGIRC (pour les cadres et assimilés.)

Pour le syndicat patronal de la métallurgie, l'UIMM, ainsi que pour le gouvernement, l'objectif est affiché : Continuer de faire baisser le rendement de nos points de retraites complémentaires !

Vous devez également savoir que le gouvernement entend remettre en cause les majorations sur les points de retraite pour les femmes du privé qui ont eu des enfants en les alignant sur celles....du public qui sont moins avantageuses.

Il ne fait aucun doute que nous assistons à une entreprise violente de démolition sociale et démocratique, lourde de dangers pour toutes et tous.

Il y a effectivement urgence à bien mesurer ce que les projets en cours provoqueraient comme souffrances sociales nouvelles pour chaque individu, dont font parties les salariés de la métallurgie.

C'est pourquoi les syndicats de la métallurgie du département ont décidé comme de nombreuses autres professions d'agir le 18 octobre.

A Mâcon la CGT appelle à la grève

Pour la CGT cette journée d'action n'est pas une fin en soi, elle doit être une étape dans la construction d'un rapport de force durable capable d'imposer d'autres choix.

L'UNION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DE LA METALLURGIE CGT
DE SAONE & LOIRE APPELLE L'ENSEMBLE DES SALARIES DANS L'UNITE LA PLUS LARGE
A AGIR LE 18 OCTOBRE ET A PARTICIPER AU RASSEMBLEMENT PREVU A 15H DEVANT LA CHAMBRE
PATRONALE DE CHALON ET A LA MANIFESTATION QUI SUIVRA.